

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conforme avec les règlements 1272/2008 (CLP), 1907/2006 (REACH), 648/2004 e 830/2015

Code commercial: 00134SM-r4

Révision nr. 04 de 21/12/18

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

1.1. Identificateur de produit

Nom: **SPRAY DÉTERGENT AVEC JAVEL SAUBERMAX**
Code commercial: 00134SM-r4

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées.

Utilisations:

Détergent liquide pour les surfaces, avec de l'eau de Javel.

Utilisations déconseillées:

Tous les usages non spécifiquement mentionnés sur l'étiquette sur l'emballage du produit.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité.

UT Europe Srl.–Via Scarsellini 119 –16149 Genova (GE) Italy Tel+39 010 6467352

Personne chargée de la fiche de données de sécurité:

info@uteurope.it

1.4. Numéro d'appel d'urgence.

Centro Antiveleni Ospedale Niguarda Milano +39 02 66101029

Centre Antipoison Hôpital Fernand Widal de Paris +33 10 40 05 48 48

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange.

Critères Règlement CE 1272/2008 (CLP):

 **Attention, Eye Irrit. 2, Provoque une sévère irritation des yeux.**

Effets physico-chimiques nocifs sur la santé humaine et l'environnement: Aucun autre danger

2.2. Éléments d'étiquetage.

Critères Règlement CE 1272/2008 (CLP):

SYMBOLES



Attention

Mentions de danger:

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Conseils de prudence:

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection et un équipement de protection du visage.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conforme avec les règlements 1272/2008 (CLP), 1907/2006 (REACH), 648/2004 e 830/2015

Code commercial: 00134SM-r4

Révision nr. 04 de 21/12/18

P337+P313: Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

Contient:

--

2.3. Autres dangers

La substance ne répond pas aux critères applicables aux substances PBT ou vPvB, conformément à l'annexe XIII du Règlement REACH (CE) n° 1907/2006.

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.1. Substances


N.A.

3.2. Mélanges

Composants dangereux aux termes du Règlement CLP relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des préparations, et classification relative:



0,5 - 3% Cocamine n-oxide

CAS: 61788-90-7 EC: 263-016-9 N. Reach: Pas pertinent

-  3.2/2 Skin Irrit. 2 H315
-  3.3/1 Eye Dam. 1 H318
-  4.1/A1 Aquatic Acute 1 H400

0,5 - 1% Sodium Hypochlorite

CAS: 7681-52-9 EC: 231-668-3 Reach n. 01-2119488154-34

-  3.2/1B Skin Corr. 1B H314
-  4.1/A1 Aquatic Acute 1 H400 (Facteur d'échelle M=10)

EUH031

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

4. PREMIERS SECOURS

4.1. Description des premiers secours.

Voies d'exposition.

En cas de contact avec la peau:

Laver immédiatement avec beaucoup d'eau et éventuellement du savon les parties du corps ayant été en contact avec le produit toxique, même en cas de doute.

En cas de contact avec les yeux:

En cas de contact avec les yeux, les rincer à l'eau pendant un intervalle de temps adéquat et en tenant les paupières ouvertes, puis consulter immédiatement un ophtalmologue.

En cas d'ingestion:

Ne faire vomir en aucun cas. Consulter immédiatement un médecin.

En cas d'inhalation:

Ventiler la zone. Retirer le patient du lieux contaminés pour se reposer dans un endroit bien ventilé. Si vous vous sentez mal, demander des conseils médicaux.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés.

Ingestion: Risques d'irritation gastroduodénale avec douleurs, nausées et vomissements en cas d'ingestion.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conforme avec les règlements 1272/2008 (CLP), 1907/2006 (REACH), 648/2004 e 830/2015

Code commercial: 00134SM-r4

Révision nr. 04 de 21/12/18

Inhalation: L'inhalation produit une sensation de brûlure, toux, difficulté à respirer et des maux de gorge.
Contact avec la peau: Risques d'irritation sur la peau en cas de contact prolongé.
Contact avec les yeux: Risques d'irritation oculaire sérieuse (conjonctive, cornée) en cas de contact avec les yeux.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires.

Voir la section 4.1.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Non inflammable.

5.1. Moyens d'extinction.

Moyens d'extinction appropriés:

Dioxyde de carbone, mousse d'alcool ou de polymère, poudre chimique inerte, vaporisation à l'eau.

Moyens d'extinction qui ne doivent pas être utilisés pour des raisons de sécurité:

Aucun en particulier.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange.

Ne pas inhaler les gaz produits par l'explosion et la combustion.

5.3. Conseils aux pompiers.

Informations générales.

Utiliser des appareils respiratoires adaptés.

Recueillir séparément l'eau contaminée utilisée pour éteindre l'incendie. Ne pas la déverser dans le réseau des eaux usées.

Si cela est faisable d'un point de vue de la sécurité, déplacer de la zone de danger immédiat les conteneurs non endommagés.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence.

Utiliser un équipement de protection: lunettes, des gants de protection, des vêtements de protection et prêter attention à la glissance des zones contaminées.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement.

Éviter que le produit pénètre dans les égouts, les eaux de surface et les eaux souterraines. Conservent et éliminent l'eau de lavage contaminée.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage.

Absorption par de la terre sèche ou du sable. Retirez la plupart du matériel et laver le site de déversement à grande eau. L'élimination des matériaux contaminés doivent être faites en conformité avec les dispositions de l'article 13.

6.4. Référence à d'autres sections.

Voir également les paragraphes 8 et 13.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger.

Stocker dans des récipients fermés et étiquetés. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas manger et ne pas boire pendant le travail.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris éventuelles incompatibilités.

Conditions normales de stockage sans incompatibilité particulière.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucun.

00134SM-r4

Page n. 3 de 8

UT Europe S.r.l.
Via Scarsellini, 119 - 10° piano 16149 Genoa
Italy
www.uteurope.it

P. IVA 01810400992

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conforme avec les règlements 1272/2008 (CLP), 1907/2006 (REACH), 648/2004 e 830/2015

Code commercial: 00134SM-r4

Révision nr. 04 de 21/12/18

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1. Paramètres de contrôle

Sodium Hypochlorite CAS: 7681-52-9

DOSE DERIVEE SANS EFFET (DNEL)

Utilisation finale	Voies d'exposition	Valeur	Note
Travailleurs	Inhalation, exposition aiguë/de courte durée - effets systémiques	3,1 mg/m ³	--
Travailleurs	Inhalation, exposition aiguë/de courte durée - effets locaux	3,1 mg/m ³	--
Travailleurs	Inhalation, exposition de longue durée - effets systémiques	1,55 mg/m ³	--
Travailleurs	Exposition cutanée, exposition de longue durée - effets locaux	0,5 mg/m ³	--
Travailleurs	Inhalation, exposition de longue durée - effets locaux	1,55 mg/m ³	--

Concentration predite sans effet (PNEC)

Eau Douce	0,21 µg/l	
Eau de mer	0,042 µg/l	
Station d'épuration	0,03 mg/l	

8.2. Contrôles de l'exposition.

Information pour un usage domestique:

Le produit n'est pas dangereux pour une utilisation normale. Les informations suivantes dans cette section se réfèrent à la manipulation de grandes quantités de matières en vrac.

8.2.1. Contrôles techniques:

Aucun contrôle spécifique exigée.

8.2.2. Mesures de protection individuelle:

a) Protection des yeux et du visage: lunettes de sécurité avec protections latérales conforme aux normes EN 166: 2001, EN172:1994 et EN ISO 4007:2012.

b) Protection de la peau:

i) Protection des mains lors de la manipulation du produit en utilisant des gants de protection résistant aux produits chimiques conformes aux normes (EN 420: 2003 + A1: 2009).

ii) Autres: Porter des vêtements de travail normale (EN ISO 13688: 2013).

c) Protection respiratoire:

Pas nécessaire pour une utilisation normale

d) Risques thermiques:

Aucun.

8.2.3. Contrôle de l'exposition de l'environnement:

Utiliser un récipient approprié. Tenir loin des égouts, des eaux de surface et les eaux souterraines.

Voir également la SECTION 7 concernant la manipulation et le stockage, ainsi que la SECTION 13 relatif à l'élimination adéquate des déchets résultant du produit.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles.

Etat physique	Liquide
Odeur	Parfum floral
Seuil olfactif	Pas de données disponibles
Pression de vapeur	Pas de données disponibles

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conforme avec les règlements 1272/2008 (CLP), 1907/2006 (REACH), 648/2004 e 830/2015

Code commercial: 00134SM-r4

Révision nr. 04 de 21/12/18

Couleur	Légèrement ombragée
Valeur du pH (20°C)	11 +/- 1,0
Point de fusion/ point de congélation	Pas de données disponibles
Température d'auto-inflammabilité	Non applicable
Température de décomposition	Pas de données disponibles
Densité relative	1,00 +/- 0,05 g/cc
Viscosité	Pas de données disponibles
Solubilité	Totale dans l'eau
Propriétés explosives	Non applicable
Propriétés comburantes	Pas de données disponibles

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1. Réactivité.

Réagit avec les acides, les oxydants et les réducteurs. Sensible à la température. Stable dans des conditions normales de stockage.

10.2 Stabilité chimique.

Le produit est stable dans des conditions d'utilisation et de stockage.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses.

Avec les acides: au contact d'un acide dégage un gaz toxique (chlore).

Avec des produits réducteurs: ammoniacale et dérivée azotés.

10.4 Conditions à éviter.

Exposition aux températures élevées. Suivez les précautions d'usage pour les produits chimiques.

10.5 Matières incompatibles

Information non disponible.

10.6 Produits de décomposition dangereux.

Se décompose lentement en donnant de l'oxygène et du chlorure de sodium. Cette réaction peut être accélérée en présence de température élevée, de lumière ou d'impureté métallique.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1. Informations sur les effets toxicologiques.

a) Toxicité aiguë

Non classé (compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)

b) Corrosion/irritation cutanée

Le produit ne provoque pas d'irritation de la peau.

c) Lésion oculaire grave/sévère irritation des yeux

Le produit provoque une irritation oculaire grave.

d) Sensibilisation respiratoire ou cutanée

N'est pas classé comme sensibilisant respiratoire ou sensibilisant cutané.

e) Résumé de l'évaluation des propriétés CMR

N'est pas classé comme mutagène sur les cellules germinales, cancérogène ni toxique pour la reproduction

f) Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

N'est pas classé comme un toxique spécifique pour certains organes cibles (exposition unique).

g) Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

N'est pas classé comme un toxique spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée).

h) Danger en cas d'aspiration

N'est pas classé comme présentant un danger en cas d'aspiration.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conforme avec les règlements 1272/2008 (CLP), 1907/2006 (REACH), 648/2004 e 830/2015

Code commercial: 00134SM-r4

Révision nr. 04 de 21/12/18

Voici les informations toxicologiques concernant les principales substances présentes dans le mélange:

Sodium Hypochlorite CAS 7681-52-9

a) Toxicité aiguë:

Test: DL50 - Via: Oral - Espèce: Rat > 1100 mg / kg - Notes: Chlore

Test: CL50 - Voie: Inhalation - Espèce: Rat > 10,5 mg / l - Durée: 1h - Notes: Chlore

Test: DL50 - Via: Cuir - Espèce: Lapin > 20000 mg / kg - Notes: Chlore

b) la corrosion / irritation cutanée:

Test: Corrosif pour la peau - Via: Cuir - Espèce: Lapin - Résultat: positif.

c) irritation des lésions oculaires graves / irritation oculaire

Test: Irritant pour les yeux - Espèce: Lapin - Résultat: positif.

d) sensibilisation respiratoire ou cutanée

Test: Sensibilisation cutanée - Via: Cuir - Espèce: Guinée porc - Résultat: Négatif.

e) les cellules germinales mutagène:

Test: mutagenèse in vitro - Résultat: Négatif. Notes: effet mutagène incertain

f) Toxicité pour la reproduction:

Test: Toxicité pour la reproduction - Résultat: Négatif.

Cocamine n-oxide CAS: 61788-90-7

Toxicité orale aiguë: DL50 > 2000 mg/kg (rat) – Source: CESIO

Toxicité aiguë par inhalation: non déterminé

Toxicité dermale aiguë non déterminé

Irritation primaire cutanée: Irritant (lapin) - Source: CESIO

Irritation oculaire: risque de lésions oculaires graves (lapin) - Source: CESIO

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Utiliser conformément aux bonnes pratiques de travail, en évitant de jeter des ordures (voir aussi les articles 6, 7, 13, 14 et 15).

Informez les autorités compétentes si le produit atteint les égouts ou les voies navigables ou contaminer le sol ou la végétation.

12.1. Toxicité.

Sodium Hypochlorite CAS 7681-52-9

Test: LC50 - Espèce: Poisson - h Durée: 96 - mg / l: 0,06 eau douce

Test: NOEC - Espèce: Poisson - h Durée: 96 - mg / l: 0,04 eau saumâtre

Test: LC50 - Espèce: Poisson - h Durée: 96 - mg / l: 0,032 eau de mer

Test: CE50 - Espèce: Crustacés - h Durée: 48 - mg / l: 0026

Test: CE50 - Espèce: Daphnia - h Durée: 48 - mg / l: 0,141 eau douce

Cocamine n-oxide CAS: 61788-90-7

Toxicité pour les poissons: CL50 14 mg / l (96h, cyprins dorés) - Source: analogie

Toxicité pour les daphnies: EC50 8 mg / l (48h, Daphnia magna) - Méthode: OECD 202

Toxicité sur les algues: EC 0,8 mg / l (72h, Scenedesmus subspicatus) - Méthode. 201 OCDE

Toxicité pour les bactéries: CE50 240 mg / l - Méthode: OECD 209

12.2. Persistance et dégradabilité.

Pas applicable.

12.3. Potentiel de bio-accumulation.

Pas applicable.

12.4. Mobilité dans le sol.

Information non disponible.

12.5. Résultats de l'évaluation PBT et vPvB.

Les composants du mélange, sur la base des informations disponibles, ne répondent pas aux critères vPvB et PBT.

12.6. Autres effets néfastes.

Aucun.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conforme avec les règlements 1272/2008 (CLP), 1907/2006 (REACH), 648/2004 e 830/2015

Code commercial: 00134SM-r4

Révision nr. 04 de 21/12/18

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1 Méthodes de traitement des déchets.

Élimination du produit:

Le résidu du produit sont considérés comme des déchets spéciaux dangereux. L'élimination du produit doit se faire conformément aux réglementations locales et nationales.

Élimination des emballages non nettoyés:

Les emballages contaminés doivent être valorisés ou éliminés conformément à la gestion nationale des déchets.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

14.1 Numéro ONU:

Produit non dangereux au sens des réglementations de transport.

14.2 Nom d'expédition des Nations Unies:

N.A.

14.3 Classe(s) de danger pour le transport:

N.A.

14.4 Groupe d'emballage:

N.A.

14.5 Dangers pour l'environnement:

N.A.

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur:

N.A.

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC Polluant environnemental:

Non

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement.

Catégorie Seveso: aucun

Restrictions concernant le produit ou à des substances conformément à l'annexe XVII du règlement (CE) 1907/2006: aucun.

Liste des substances candidates (article 59 du règlement REACH): aucun

Substances soumises à autorisation (Annexe XIV du règlement REACH): aucun

LÉGISLATION ET BIBLIOGRAPHIE GÉNÉRALE

Règlement (UE) 1907/2006 du Parlement européen (REACH) avec sa modification Règlement UE 2015/830.

Règlement (UE) 1272/2008 du Parlement européen (CLP)

The Merck Index Ed. 10

Handling Chemical Safety

Niosh – Registry of Toxic Effects of Chemical Substances

INRS – Fiche Toxicologique FT157 (Eaux et extraits de Javel – Hypochlorite de sodium en solution)

Patty – Industrial Hygiene and Toxicology

N.I. Sax – Dangerous properties of Industrial Materials

Ingrédients selon le Règlement CE no. 648/2004

< 5%:

Agents de surface non ioniques, Agents de blanchiment Chlorés.
Parfum.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conforme avec les règlements 1272/2008 (CLP), 1907/2006 (REACH), 648/2004 e 830/2015

Code commercial: 00134SM-r4

Révision nr. 04 de 21/12/18

15.2 Évaluation de la sécurité chimiques

Le fournisseur il n'a pas effectué l'évaluation de la sécurité chimique.

16. AUTRES INFORMATIONS

Texte des phrases cités sous l'en-tête 3:

H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H318 Provoque de graves lésions des yeux.

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

EUH031 Au contact d'un acide dégage un gaz toxique.

Indications de chargement:

Révision Nr. 03 de 16/06/2016 - Cette fiche a été actualisé au Règlement (UE) 2015/830

Révision Nr. 04 de 21/12/2018 - Cette fiche a été actualisé au Règlement (UE) 2016/918 (ATP 8)

Les informations contenues se basent sur nos connaissances à la date reportée ci-dessus. Elles se réfèrent uniquement au produit indiqué et ne constituent pas de garantie d'une qualité particulière. L'utilisateur doit s'assurer de la conformité et du caractère complet de ces informations par rapport à l'utilisation spécifique qu'il doit en faire.

Cette fiche annule et remplace toute édition précédente.